

Conditions générales

Gîte Ajiste d'Aubechies,

Espace Pierre Descamps, 1 à 7972Aubechies

1. A la réception du contrat, vous versez dans les 10 jours au compte 068-2013662-66 de l'Office du Tourisme de Beloeil un **acompte** de 30% (pour tous séjours). Vous renvoyez à l'OT le formulaire de contrat complété et signé. Le solde calculé sur le nombre de gîteurs et de nuitées doit être réglé **un mois avant la location du Gîte**. Le versement du solde sera accompagné d'une caution qui sera remboursée dans les 15 jours qui suivent, si toutes les clauses ont été respectées.

2. **Annulation d'un séjour** : si le désistement s'effectue

- entre 4 et 6 mois : 25 € pour frais de dossier restent acquis à l'OT.

- entre 4 et 2 mois : 50 % de l'acompte restent acquis à l'OT.

- entre 2 et 1 mois : la totalité de l'acompte reste acquise à l'OT.

- moins d'1 mois : la totalité de l'acompte et de la location restent acquises à l'OT.

3. Nouveau : **Projet de cohabitation avec 5 membres du Home André Livémont**

Vos voisins seront 5 personnes déficientes mentales, très sympathiques et sociables. Votre présence leur permet de parfaire leur projet de socialisation.

La perspective de vous rencontrer temporairement les enchante. Un dépliant vous sera envoyé avec votre contrat et un éducateur du Home viendra vous rendre visite à votre arrivée.

4. Chaque séjour commence à 15 heures et se termine à 11 heures, à convenir avec la gestionnaire.

a) L'arrivée

- Merci de confirmer votre arrivée à la personne attitrée et ce par par téléphone 48h avant votre location. Le nom de la préposée vous sera communiqué par mail.

- Au moment de l'accès au gîte, vous signerez avec la responsable **le règlement d'ordre intérieur et vous remettrez la fiche complétée** avec nom, prénom, âge, commune du domicile de tous les occupants.

b) Au départ

- Votre heure de départ sera à convenir avec la personne attitrée.

- Le gîte doit être remis **dans l'ordre et la propreté dans lesquels vous l'avez trouvé à votre arrivée**. La cuisine, le matériel, la vaisselle et le frigo doivent être nettoyés à l'eau et **toutes les poubelles vidées**. Les sols doivent être nettoyés à l'eau.

Toutefois, le nettoyage des sols peut être réalisé par nos soins et **à la demande à la signature du contrat** pour le somme de :

- Petit côté (7 lits) : 50 €

- Grand coté (11 lits) : 75 €

- Gîte entier (24 lits) : 100 €

c) **A l'arrivée comme au départ**, il sera procédé à **l'inspection et à l'inventaire** du Gîte

5. **Chaque personne séjournant au gîte est priée de se munir**

- Soit d'un sac de couchage et d'un drap housse ou de draps de lits et taie d'oreiller (lit d'une personne). Possibilité de louer sur demande draps et taie d'oreiller (+5 € par personne).
- Ses effets de toilette, serviettes de douche et ses essuies de cuisine.

6. Le **meublé** ne peut être déplacé, les chiens de petite taille sont autorisés, il ne peut pas être fait de **feu** dans le gîte ni à proximité immédiate de celui-ci (sauf sur le barbecue prévu à cet effet), le **tapage nocturne** n'est pas toléré.

7. Le gîte est surveillé contre l'incendie par de multiples alarmes. En cas de déclenchement, les pompiers ou la gestionnaire prendront les mesures adéquates.

8. Le téléphone ne peut servir qu'à appeler le 112 et à recevoir des coups de fils. Si des appels sont émis durant votre séjour, une retenue sera faite sur la caution plus des frais de gestion de 25 €. Quand vous résidez au gîte, vous pouvez donner le numéro de téléphone du gîte à vos proches afin qu'ils puissent vous contacter au 069/66.16.45.

9. Le gîte est équipé de WIFI.

10. Le gîte possède un garage fermé pour entreposer et entretenir vos vélos.

L'Office de Tourisme tient à votre disposition une documentation particulière de tous les sites à découvrir. Il sera heureux de vous l'envoyer.

Nous vous souhaitons déjà un heureux séjour à BELOEIL - AUBECHIES.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur, disponible sur le site.

Date et signature de l'occupant pour accord